



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fonctionnement des cabinets d'imagerie

Question écrite n° 2818

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les inquiétudes des médecins radiologues concernant le fonctionnement des cabinets d'imagerie. Depuis 10 ans, l'État a prélevé 900 millions d'euros sur l'imagerie libérale par le biais de baisses tarifaires, provoquant la fermeture de cabinets et un manque de capacité à investir dans de nouveaux équipements (scanner, IRM). En France, le nombre d'IRM est de 14 appareils par million d'habitants lorsqu'il est de 20, en moyenne en Europe, et de 34 en Allemagne. La conséquence est, que depuis 2017, le délai de rendez-vous moyen pour un examen d'IRM, dans le cadre d'une suspicion de cancer, est de 34 jours, soit 3,5 jours de plus qu'en 2016. Aussi il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement, en concertation avec le monde l'imagerie médicale, afin de faciliter l'accès des français à ce type d'examen tant en termes de délai, d'organisation territoriale, de nouveaux équipements et de qualité des actes.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2818

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 novembre 2017](#), page 5518

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)